

<https://47.snuipp.fr/Audience-a-la-DSDEN47-le-6-octobre-2016>



Audience à la DSDEN47 le 6 octobre 2016

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2016

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Présentes : Mmes Agnès Delage (IEN-A) et Stéphanie Pujos (DRH) pour l'administration, Mmes Anne-Laure Pujos et Séverine Tokatlian pour le SNUipp-FSU 47

Concernant les étudiants :

SNUipp-FSU47 : nous posons la question du nombre de MAT (maîtres d'accueil temporaire), insuffisant pour accueillir dans des conditions correctes les étudiant-e-s M1 (96 étudiants) et M2 (40 étudiants).

L'administration répond qu'elle a recruté 31 MAT pour les M2 et 51 MAT pour les M1, soit environ 2 étudiants dans chaque classe d'accueil. Elle nous en fournira la liste. Elle s'engage également, suite à notre demande, à informer chaque MAT du nombre d'étudiants qu'il-elle accueillera.

Des formations devraient avoir lieu pour les MAT, en octobre et novembre, avant l'accueil des étudiants (normalement 6h pour les anciens, 9h pour les nouveaux). L'administration précise que ces formations doivent être menées conjointement avec l'ESPE.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Lettre au directeur de l'ESPE à Agen

Suite à l'audience dont le compte-rendu est fait ci-contre, nous avons envoyé cette lettre au directeur de l'antenne d'Agen de l'ESPE d'Aquitaine

Concernant les fonctionnaires stagiaires :

Nous évoquons les multiples soucis d'emplois du temps :

SNUipp-FSU47 : cours le mercredi matin : cela ne correspond pas à l'engagement qui avait été pris au conseil de formation de juin 2016, qui était de libérer tous les PES pour qu'ils soient en binôme en classe. Cela ne correspond pas non plus au calendrier du plan de formation publié sur le site de l'IA.

L'administration est d'accord et confirme que ce n'est pas ce qui nous avait été annoncé lors du conseil de formation de juin 2016.

SNUipp-FSU47 : cours le mercredi après-midi : les horaires ne sont pas tenables pour celles et ceux qui ont une école éloignée d'Agen. De plus, les mercredis après-midis devaient être consacrés à un temps de rencontre et de préparation de la classe en binôme. Ils devaient également servir au suivi par les PEMF.

L'administration est encore une fois d'accord avec notre analyse et annonce des aménagements d'horaire de la part de l'ESPE (cours décalés à 13h45 au lieu de 13h15) et de la part de l'IA (accord de quitter l'école avant la fin de la classe pour celles et ceux qui sont à plus de 30km de l'ESPE).

SNUipp-FSU47 : nous rappelons notre opposition aux cours du mercredi après-midi qui ne font pas partie des obligations réglementaires de service des enseignants du 1er degré, et renouvelons notre demande qu'il n'y ait plus de cours le mercredi après-midi.

SNUipp-FSU47 : emplois du temps à court terme (d'une semaine sur l'autre, avec modifications en cours de semaine) : nous expliquons que les emplois du temps ne sont pas communiqués aux PES, il faut qu'un stagiaire vienne à l'ESPE et l'envoie à ses camarades !

L'administration n'avait pas connaissance de cette situation, mais nous avoue qu'elle aussi a de grosses difficultés à avoir les emplois du temps (même en ayant accès au logiciel Hyperplanning utilisé par l'ESPE) et donc à faire les ordres de mission.

SNUipp-FSU47 : emplois du temps modifiés le jour même : Nous donnons l'exemple du lundi 26 septembre, au cours duquel le cours prévu de 8h à 10h (seul cours de la journée) a été annulé alors que tous les PES étaient à l'ESPE. Nous faisons remarquer que l'ESPE n'aura certainement pas prévu de cours ce jour-là dans le planning transmis à la DSDEN, mais que pourtant les stagiaires se sont déplacés et doivent donc avoir droit aux frais de déplacement (pour celles et ceux qui ont opté pour les frais réels).

Nous demandons donc le remboursement des frais pour cette journée.

L'administration se renseigne auprès de l'ESPE afin de vérifier l'information. D'autre part, elle nous indique qu'il est compliqué de vérifier la présence des stagiaires en cours étant donné que les feuilles d'émargement transmises ne comportent pas de dates ni d'horaires.

SNUipp-FSU47 : ordres de mission qui n'arrivent pas à temps : nous demandons qu'un courrier soit envoyé aux PES pour leur préciser qu'ils sont couverts et qu'ils seront remboursés des frais de déplacement.

L'administration répond qu'elle l'a fait en début de semaine, qu'elle ne peut pas faire d'ordres de missions actualisés (étant donné les informations qui ne lui sont pas transmises ou qui sont erronées) et qu'elle pallie donc cette situation en faisant un ordre de mission sur deux semaines pour les stagiaires touchant l'IFF, et un ordre de mission annuel régularisé chaque fin de semaine par des ordres de mission journaliers suivant les cours effectivement suivis pour les PES touchant les frais de stage.

Elle nous demande de bien rappeler aux stagiaires touchant les frais de stage d'envoyer régulièrement leurs ordres de missions complétés afin que le paiement se fasse correctement.

SNUipp-FSU47 : emplois du temps à trous et cours pendant les vacances : certaines semaines, les PES ont eu 2 heures de cours par jour uniquement, sur plusieurs jours. Ils demandent que les cours soient regroupés. D'autre part, malgré ces emplois du temps à trous, des cours sont placés pendant les vacances scolaires, ce qui est inadmissible pour des fonctionnaires stagiaires. (par contre, ils sont considérés stagiaires pour payer plein tarif à la cantine de l'ESPE)

Nous demandons donc l'annulation des cours pendant les vacances scolaires.

L'administration répond qu'elle trouve également inadmissible les cours pendant les vacances scolaires, que cela ne correspond pas aux obligations de service des fonctionnaires stagiaires et que cela semblait clair au niveau académique.

Elle nous informe que le directeur de l'ESPE dit devoir mettre des cours pendant les vacances scolaires pour des problèmes de disponibilité de salles (nous avons eu un autre son de cloche : les professeurs ESPE intervenant dans les cours n'auraient pas d'autres créneaux disponibles...)

SNUipp-FSU47 : nous annonçons qu'il serait bien de se réunir (IA/ESPE/représentants des personnels) pour tirer les choses au clair.

SNUipp-FSU47 : aucune prise en compte des parcours différents (concours 3e voie, concours externes pour les mères de 3 enfants et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas d'obligation de diplômes) : il y a nécessité d'un accompagnement particulier pour ces stagiaires sinon on les met en difficulté. Nous avons déjà été alertés par plusieurs d'entre eux sur la non-prise en compte de leurs difficultés spécifiques car les professeurs intervenants considèrent que tous les stagiaires ont un M1 MEEF, ce qui n'est pas le cas. Certains professeurs ESPE ne savent même pas quelles sont les obligations des stagiaires en parcours adapté.

L'administration annonce la mise en place de PIFIR pour certains stagiaires qui permet de faire de la PRAC supplémentaire, elle pense mettre ce dispositif le mercredi matin car il n'y a aucun temps dans la maquette de master MEEF pour de la pratique supplémentaire. Elle doit aborder cette question (parmi d'autres) avec le directeur de l'ESPE lors d'une entrevue le 13 octobre.

Elle fait également remarquer que l'aide aux stagiaires devait avoir lieu sur les mercredis après-midis (avec intervention d'un PEMF pour aider à préparer les séquences de classe).

Concernant le recrutement des listes

complémentaires :

SNUipp-FSU47 : nous avons un déficit de 11 postes en équivalent temps plein sur le département. Conformément à la note ministérielle, le département a-t-il recruté des listes complémentaires pour pallier le manque d'enseignants ? Sous quelles conditions de contrat ?

L'administration n'a aucune information sur ce sujet, pour le rectorat le Lot-et-Garonne n'est pas en situation déficitaire.

[**Edition 07/10**] Nous avons appris hier que l'ensemble de la liste complémentaire a été recruté en tant PES par le département de la Dordogne. Si cela donne un nouvel horizon à ces jeunes collègues qui étaient dans des situations personnelles parfois délicates, cela ne résouds pas les problème de postes vacants en Lot-et-Garonne.]

Concernant la validation du C2I2E pour les jeunes collègues titulaires inscrits en formation continue l'année dernière :

SNUipp-FSU47 : aucun retour n'a été fait alors que cette formation devait être suivie.

L'administration répond qu'elle se renseigne mais que c'est l'ESPE qui doit valider.

En conclusion de l'entrevue, nous informons l'administration de notre souhait de tenir un conseil de formation en présence des différents intervenants (représentants de l'administration, de l'ESPE et des personnels) afin d'améliorer concrètement la formation initiale dans notre département.